

LA VIE DES ASSOCIATIONS

JN RANDO

Le weekend du 15/16 octobre les adhérents de l'association JN RANDO ont pu participer à un weekend de randonnées ensoleillées dans les sous-bois du Périgord avec quelques pauses de réconfort et de restauration dans les jolis villages où ils ont reçu un accueil chaleureux et pu visiter leurs monuments, apercevoir de magnifiques châteaux. A renouveler.

L'association JN RANDO vous donne rendez-vous pour les prochaines randonnées en local :

- Jeudi 27 octobre Belveyre 8 km
- Jeudi 3 novembre annulée (vacances scolaires) encadrement insuffisant
- Jeudi 17 novembre Vallée de Planchetorte
- Dimanche 13 novembre St Aulaire 8 km

Pour toutes ces randos JN RANDO vous donne rendez-vous parking de la salle des fêtes à JUGEALS NAZARETH à 13h30 pour l'organisation du covoiturage.

Club Arc-en-Ciel

L'automne s'installe et le Club Arc-en-Ciel redémarre ses Thés Dansants. Une reprise très réussie, pour notre premier thé dansant après un été chaud, les danseurs étaient présents et en forme et le musicien, Didoudam a assuré sa prestation. On se retrouve le 6 Novembre 2022 à partir de 14h30 à Nespouls pour fêter les anniversaires, 4 de nos adhérents dans leur 80ème année, après-midi dansante animée par Francis DEVAUX.

Club "Arc en ciel"
GENERATIONS MOUVEMENT DE JUGEALS-NAZARETH / NESPOULS



Nous fêtons les Anniversaires :
De nos amis :

Huguette DELMAS, Marie Louise GRAMAT, Azade GONTEK,
Jean DELMAS

Dimanche 6 NOVEMBRE 2022

Salle des Fêtes de NESPOULS à 14 h 30



La journée sera animée par Francis DEVAUX

Afin de prévoir le nombre de convives pour le gâteau, MERCI de réserver votre place auprès de Martine 06.85.52.09.48



Bien Vivre à Jugeals-Nazareth

Le bureau vous informe de la tenue de l'assemblée générale de l'association samedi 19 novembre à 17h 30 (salle des associations, sous-sol salle JEAN MOULIN). Vous êtes toutes et tous les bienvenus. Mail : bienvivre.jugealsnazareth@gmail.com.

Ne pas jeter sur la voie publique. Conception & réalisation : Christian POULVELARIE

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIE

Téléphone : 05 55 85 90 53

Fax : 05 55 85 58 75

mairie.jugealsnazareth@wanadoo.fr

Site : www.jugeals-nazareth.fr

Monsieur le Maire : 06 45 12 48 74

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30

Mardi : 8h à 12h et 13h30 à 16h30

Mercredi : 8h à 12h. Jeudi : 8h à 12h

Vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h

Cantine : 05 55 85 97 96

Ecole & Garderie : 05 55 85 92 60

Centre de loisirs : 06 76 15 76 59

MAISON MÉDICALE

maison-medicale-montplaisir.fr

Médecins généralistes

Elisabeth BOUSSEYROUX-LAMAGAT

Ophélie BUGEAUD

05 55 85 95 76

Médecin de garde : 15

Infirmière

C. CLAUZEL-RUBELLIN.06 80 02 04 00

Orthophoniste

L. ORRETEGUY : 06 89 07 03 97

Praticienne en psychothérapie

C. DELBOS : 06 14 75 54 46

Sophrologue certifiée

C. LAPLACE : 06 75 39 82 16

Réflexologue plantaire

C. FRUCTUOSO : 06 88 59 64 65

Assistants maternelles

Sandra RENAULT La Borie Basse

06 83 03 17 26

Jocelyne DUHIN La Brande

06 22 53 15 31

Brigitte TILLET

724, route de La Brande. 06 08 35 76 98

Gwendoline FAQUET

360, route de Noailles. 06 25 95 37 41

Assistante sociale

Valérie SEGURA : 05 19 07 83 20

Famille d'accueil personnes âgées :

Lysiana JEGAT : 05 87 43 92 90

SAMU : 15. POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17 ou 05 55 86 08 12

ERDF Dépannage électricité :

0972 675 019

SUEZ (Gestion de l'eau)

Service clientèle : 05 67 80 67 68

Urgences techniques : 05 67 80 67 69

Trésorerie de Brive :

05 55 17 77 20

Accueil paroisse :

Saint-Martin : 09 62 24 95 50

Messes le 06/11 et le 11/12

à 9h30.

LE BULLETIN MUNICIPAL DE JUGEALS-NAZARETH



Novembre 2022

Le mot du Maire, Gérard BAGNOL



J'étais invité à participer à la réunion annuelle d'information d'ENEDIS à Collonges le 25 octobre. Ces réunions organisées par l'association des maires ont pour objectifs essentiellement d'informer les collectivités des gros travaux réalisés sur les réseaux de distribution de l'énergie. Lors de cette dernière réunion il a été évoqué la nécessité de réduire notre consommation d'électricité. Les principales mesures de restrictions, si nécessaire, seront : le décalage des heures creuses pour limiter les pics de consommation, des baisses de tension sans que cela perturbe le fonctionnement de nos appareils électriques et en dernier recours des coupures sous forme de délestage par secteur d'une durée maximum de deux heures. Si ces hypothèses sont mises en applications votre fournisseur d'énergie devra vous prévenir. A noter que les risques de pénurie d'électricité ne sont pas que la conséquence des tensions sur l'approvisionnement du gaz. A savoir que sur 56 réacteurs nucléaires actuellement en notre possession, 27 sont arrêtés pour maintenance avec un manque de main d'œuvre spécialisée à disposition en France pour réaliser ces travaux.

A l'image des orientations et préconisations de l'état, lors de cette réunion plusieurs sujets ont été abordés, tels que les énergies renouvelables, entre autres le photovoltaïque avec la possibilité pour les collectivités et les particuliers de faire de l'autoconsommation. Le développement des véhicules électriques et naturellement des bornes de recharges, sujet que nous allons devoir examiner en conseil municipal. L'annonce de la fin de la production de véhicules thermiques dès 2035 peut nous interroger. D'une part, du fait que l'on n'est pas sûr de notre capacité à produire suffisamment d'électricité et d'autre part, pour l'instant pas de véritables solutions de recyclage des batteries ! Ces deux remarques émanent uniquement de ma réflexion personnelle.

Au-delà de ces quelques remarques sur les questions d'énergie, les augmentations tarifaires que nous subissons vont être difficilement supportables pour tous, particuliers et collectivités. Nous serons contraints de prendre des mesures d'économie : limiter notre consommation, isolation, diversifier nos sources d'énergie pour le chauffage, etc...

POUR TERMINER ET POUR RAPPEL, DEUX DATES A RETENIR EN NOVEMBRE :

- Vendredi 11 Novembre à 11heures au monument aux morts commémoration du 104^{ème} anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale. A l'issue de celle-ci un vin d'honneur sera servi salle Roger VERDIER.

- Dimanche 27 Novembre à midi salle Jean moulin un repas dansant sera offert par le CCAS de notre commune à toutes les personnes de 65 ans et plus accompagnées de leur conjoint même si celui-ci a moins de 65 ans. Si vous êtes concernés et pas encore inscrits, vous avez jusqu'au 14 novembre pour le faire en mairie à l'aide du coupon-réponse de l'invitation.

Le Maire, Gérard Bagnol

